



## UNE FILIÈRE EMBLÉMATIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE À L'AVENIR INCERTAIN

LA FRANCE, 1<sup>ER</sup> PRODUCTEUR MONDIAL D'ENDIVES

### CHIFFRES CLEFS



SURFACES DE PRODUCTION<sup>(1)</sup>  
**8 884 hectares**

ESSENTIELLEMENT  
dans les Hauts-de-France (90 %) et en Bretagne.

VOLUMES DE PRODUCTION  
2023 - 2024

**109 500 tonnes**



Source : (1) Association des Producteurs d'Endives de France / Eurostat

L'Association des Producteurs d'Endives de France, organisation représentative :

**300**  
endiveries



**400**  
producteurs

L'endive est  
**le 3<sup>e</sup> légume frais**  
consommé en hiver

À HAUTEUR DE  
**5 Kg**  
par an et par foyer durant toute l'année



**BALANCE COMMERCIALE  
EXCÉDENTAIRE**

Export vers l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne (valeur : 12 millions d'euros)<sup>(2)</sup>.

**ÉNERGIE,  
MAIN D'ŒUVRE,  
PROTECTION PHYTO-  
PHARMACEUTIQUE...  
LES NOMBREUX  
DÉFIS DE LA  
PRODUCTION  
ENDIVIÈRE**

➔ **La production d'endive nécessite beaucoup d'énergie**, principalement en fin de processus : la graine est semée au printemps, la racine est récoltée de septembre à décembre, conservée dans des cellules réfrigérées, puis placée dans des bacs où la racine poussera pendant 3 semaines, à une température idéale entre 16 et 21 degrés. Depuis 2022, l'augmentation de 30 % des coûts de l'énergie a considérablement fragilisé la filière. À cette hausse des coûts de l'énergie s'ajoute celle des intrants et des emballages et de la main d'œuvre.

Conséquences : selon l'Association des Producteurs d'Endives de France, 300 exploitations fragilisées, certaines ayant été contraintes de déposer le bilan. Plus de 4 000 emplois sont menacés.



Comme beaucoup de filières agricoles, le secteur de l'endive doit également faire face à **des difficultés en termes de main d'œuvre** : problématique de recrutement et de fidélisation, absentéisme, rudesse du métier, etc.

**Le défi de la consommation.** La filière enregistre une baisse de la consommation : - 5 points (de 70 % à 65 %) de taux de pénétration (nombre de foyers acheteurs d'endives une fois dans l'année) dans les foyers en janvier 2023 par rapport à la moyenne des années 2020/2022.

**Des impasses techniques fortes :** en 2025, plusieurs substances actives clés utilisées par la filière pour protéger ses cultures vont être retirées du marché : Benfluraline, Triflurosulfuron et Spirotétramate.

• **Retrait de la Benfluraline<sup>(1)</sup>** voté en décembre 2022 au niveau européen, supprimant une des deux principales molécules du **programme de désherbage** de cette culture. Cette substance, utilisée avant les semis, permettait de lutter contre les chénopodes, et nombre d'autres adventices.

• **Retrait du Triflurosulfuron<sup>(2)</sup>** : usage herbicide, efficace principalement contre les dicotylédones annuelles.

• **Retrait du Spirotétramate<sup>(3)</sup>** (avec une fin des utilisations fixée au 31 octobre 2025) un insecticide efficace sur les premiers stades de développement des insectes piqueurs-suceurs, notamment contre le puceron lanigère qui colonise les racines de l'endive.

• **Conséquence : la production locale risque d'être supplantée par des importations.**

Sources : (1) Règlement d'exécution (UE) n° 2023/149 du 20 janvier 2023 portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active «benfluraline» conformément au règlement (CE) no 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, et modifiant l'annexe du règlement d'exécution (UE) no 540/2011 de la Commission.

(2) Règlement d'exécution (UE) 2023/2513 de la Commission du 16 novembre 2023 portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active «triflurosulfuron-méthyle» conformément au règlement (CE) no 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil, et modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 de la Commission.

(3) eur-lex.europa.eu



## MALGRÉ PLUSIEURS PISTES D'ALTERNATIVES AUX PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES, LA FILIÈRE CRAINT DE NE POUVOIR GARANTIR UNE PRODUCTION DÈS 2025 :

**FACE À CES SUPPRESSIONS DE SOLUTIONS PHYTOPHARMACEUTIQUES ESSENTIELLES À LA PRODUCTION D'ENDIVES, LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE S'INTERROGENT SUR LEUR CAPACITÉ DE PRODUCTION EN L'ABSENCE DE SOLUTIONS ALTERNATIVES CONCRÈTES.**

Les **méthodes alternatives au désherbage chimique** (désherbage thermique, mécanique, robotisation, pulvérisation localisée) ne sont pas au point actuellement et sont particulièrement onéreuses. Or, si les coûts de production augmentent trop, ceux-ci devront être répercutés sur le prix aux consommateurs :

- Investissements supérieurs à 100 000 € pour les bineuses équipées de caméras qui seront insuffisantes en termes de résultat compte tenu de la densité des adventices

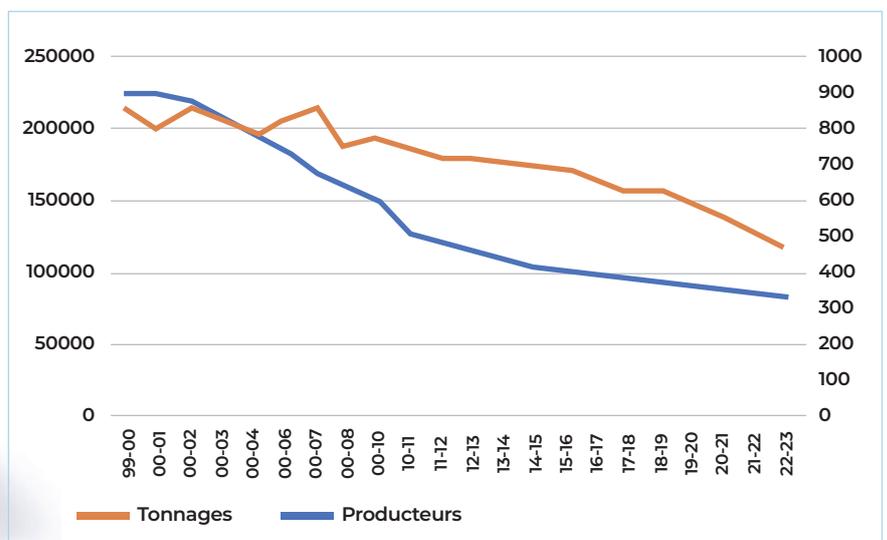
- Le temps nécessaire au désherbage manuel est estimé par la filière à 400 heures/ha, sans savoir si la main d'œuvre disponible sera suffisante et si cette technique sera efficace.

Contre le **puceron lanigère**, la lutte biologique avec l'implantation de bandes fleuries permet l'installation et le maintien d'une population de prédateurs naturels. Un problème persiste : la présence du prédateur n'est parfois pas synchronisée avec celle du ravageur. D'autres pistes sont étudiées comme les extraits de plantes répulsives, les parasites...

« La France est leader mondial dans la production d'endives. Ce produit d'excellence nécessite une maîtrise technique inestimable. En l'état actuel de nos connaissances et de nos moyens, nous sommes dans l'incapacité de pouvoir garantir une production d'endives françaises en 2025 avec la disparition de nos solutions de protection des racines au champ ! » « Ce risque résulte d'une politique générale d'interdictions sans solutions, conduisant à une baisse du potentiel de production et à un renchérissement des coûts de production et donc des prix de vente en magasins. Ce qui conduit à une baisse de consommation de nos endives et rend l'objectif de souveraineté alimentaire impossible à atteindre ! » « Nous avons perdu le charbon, ne perdons pas le chicon ! »

Pierre Varlet, Directeur général de l'Association des Producteurs d'Endives de France

Endive ; une baisse quasi continue des surfaces de production et du nombre de producteurs depuis 25 ans



Depuis le début des années 2000, la filière endive connaît une diminution continue de ses volumes de production ainsi qu'une réduction constante du nombre de producteurs. Pour la campagne 2024-2025, une augmentation de la surface cultivée et, par conséquent, de la production est attendue. Cependant, cette hausse ne reflète pas une amélioration de la santé de la filière, mais résulte plutôt d'une anticipation des défis à venir, notamment en matière de gestion du désherbage.

